



Le **Centre Communal d'Action Sociale** de La Chapelle-Launay propose une aide de 30 à 50€ par enfant pour tout foyer dont le quotient familial est inférieur à 850€. Pour demander ce remboursement, veuillez remplir le formulaire ci-dessous, accompagné de ces pièces justificatives :

- Attestation CAF de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile (ex. facture EDF)
- Relevé d'Identité Bancaire pour effectuer le remboursement
- La facture de l'activité réalisée

SOUTIEN ACTIVITE PERISCOLAIRE DES 4-18 ANS

Nom et Prénom (de l'allocataire CAF) :

Numéro d'allocataire :

Adresse :

Enfant 1

Nom : Prénom : Age :

Activité, nom et adresse de l'association :

Enfant 2

Nom : Prénom : Age :

Activité, nom et adresse de l'association :

Enfant 3

Nom : Prénom : Age :

Activité, nom et adresse de l'association :

Si plus de 3 enfants âgés de 4 à 18ans, merci de remplir un second formulaire.

Je certifie la conformité des informations fournies. Informations strictement confidentielles.

A la Chapelle Launay, le Signature :

Réservé à l'administration :

Attestation CAF Justificatif de domicile RIB

QF inférieur à 650 € : aide de 50€ QF compris entre 650 € et 850 € : aide de 30€

Le **Président**, Michel Guillard,
La **Conseillère déléguée aux Services à la Population**, Julie Rabinand

Signature :